

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 523

2 juin 2005

SOMMAIRE

A.L.S.A.-Japan Plus 5/2005	25088	Financière Hamptons S.A., Luxembourg	25091
A.L.T. Management S.A., Luxembourg	25080	Frohfeld A.G., Luxembourg	25089
Aboukir Maritime S.A., Strassen	25095	Garage Reiter, S.à r.l., Hosingen	25060
Ansbacher Group Holdings Limited, S.à r.l.	25087	Geosat Holding S.A., Luxembourg	25097
Arbor S.A., Luxembourg	25071	Gestion Financière et Patrimoniale S.A., Pétange	25073
Arrowfield S.A., Luxembourg	25065	Gestion Financière et Patrimoniale S.A., Pétange	25073
Audrey Ing. S.A., Pommerloch	25059	Gourmet Trade S.A., Livange	25058
Autocars Ecker, S.à r.l., Steinsel	25086	Green Way Arbitrage, Sicav, Luxembourg	25102
Avalon Holding S.A., Luxembourg	25065	Greenrock S.A.H., Luxembourg	25080
Aventus S.A., Bergem	25073	Groupe Renaissance S.A., Luxembourg	25077
Baco, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	25080	Groupe Renaissance S.A., Luxembourg	25080
Bagi Holding S.A., Luxembourg	25091	Hakon S.A., Luxembourg	25082
Banyal Aragorn Investments S.A., Luxembourg ..	25100	Hibou S.A.H., Luxembourg	25089
Beautymed Holding S.A., Luxembourg	25089	HM Réalisations S.A., Prettange	25076
Bendick Holding S.A., Luxembourg	25065	Hôtel Petry, S.à r.l., Vianden	25063
Bomec Holding S.A., Luxembourg	25090	Hôtel Victor Hugo, S.à r.l., Vianden	25062
Boucherie Kirsch, S.à r.l., Eischen	25074	Hôtel Victor Hugo, S.à r.l., Vianden	25062
Boucherie Kirsch, S.à r.l., Eischen	25076	I.11 Stegen Bloen-Eck, S.à r.l., Wickrange	25070
Carassin Investments S.A., Luxembourg	25081	I.12 Simmerfarm, S.à r.l., Wickrange	25071
Carassin Investments S.A., Luxembourg	25081	I.13 D'Siwe Quellen, S.à r.l., Wickrange	25071
Carassin Investments S.A., Luxembourg	25081	I.15 Esch, S.à r.l., Wickrange	25071
Castel International S.A., Pétange	25073	I.16 Schiffflange, S.à r.l., Wickrange	25071
Castel International S.A., Pétange	25073	I.17 Ennert de Steiler, S.à r.l., Wickrange	25072
Caves du Portugal, S.à r.l., Larochette	25062	I.19 Bridel Am Klenge Park S.A., Wickrange ...	25072
Caves du Portugal, S.à r.l., Larochette	25062	Ibérique de Participations S.A., Strassen	25095
Codifi Holding S.A., Luxembourg	25096	Iberis Holding S.A., Strassen	25095
Coiffure Annette et Guy, S.à r.l., Ettelbruck	25060	Iberofinance S.A., Strassen	25094
D.S. Corporation S.A., Luxembourg	25099	Igepa Belux, S.à r.l., Papier en Gros, Luxembourg	25086
D.W.L. Holding S.A., Wiltz	25060	Igepa Belux, S.à r.l., Papier en Gros, Luxembourg	25086
D.W.L. Immobilière S.A., Wiltz	25059	Immobilière Calista S.A., Luxembourg	25060
EFDA Consulting, S.à r.l., Luxembourg	25081	Inter Mega S.A.H., Luxembourg	25090
EFDA Consulting, S.à r.l., Luxembourg	25081	Interactive Development S.A., Luxembourg	25102
Electrodyne S.A., Luxembourg	25097	Intercentral-Pneus, S.à r.l., Waldbillig	25061
Eufi-Global	25088	Intercentral-Pneus, S.à r.l., Waldbillig	25061
Euro Art Luxembourg, S.à r.l., Vianden	25060	Interportfolio, Sicav, Luxembourg	25096
Euro Art Luxembourg, S.à r.l., Vianden	25061	Invesco GT Continental European Fund, Sicav, Lu-	
European Brand Participations S.A., Luxembourg.	25059	xembourg	25092
Fairfax S.A., Luxembourg	25098	Invesco GT Investment Fund, Sicav, Luxembourg	25091
Fersa S.A., Luxembourg	25083	Isor 2000 S.A., Pétange	25073
Fesbo S.A., Luxembourg	25083	Itach A.G., Luxembourg	25094

J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., Senningerberg	25061	Quelle, G.m.b.H., Luxembourg	25086
J.P. Morgan Capital Holdings Limited S.A., Senningerberg	25058	Raiffeisen Schweiz (Luxembourg) Fonds, Sicav, Luxembourg	25087
Kimako S.A., Luxembourg	25101	Retondo S.A., Luxembourg	25063
Labecaste S.A., Luxembourg	25098	Risla S.A.H., Luxembourg	25100
Lakumo Holding S.A., Luxembourg	25093	Robeco Lux-O-Rente, Sicav, Luxembourg	25087
Lamsteed S.A., Luxembourg	25090	S.A.F.E., Shareholdings Amongst Financiers in Europe S.A.H., Luxembourg	25095
Luxembourg Bunker Services S.A., Luxembourg ..	25066	S.D.V.V., Société des Domaines Viti-Vinicoles S.A., Luxembourg	25084
Lycoris Entreprises S.A.H., Luxembourg	25103	Sabula Investment S.A., Luxembourg	25092
Maclemain, S.à r.l., Troine-Route	25061	Sadyd S.A., Luxembourg	25098
Macrin S.A., Luxembourg	25103	Sagil S.A.H., Luxembourg	25089
Magni S.A.H., Luxembourg	25093	Scierie Strotz-Kolbach, S.à r.l., Wolwelage	25059
Marfior S.A., Luxembourg	25091	Sedellco Holding S.A., Luxembourg	25096
Marnatmaj Holding S.A., Luxembourg	25090	Sefo Luxembourg S.A., Strassen	25094
Melus Holding S.A., Luxembourg	25063	Siemon S.A., Bascharage	25077
Multi Office Services S.A., Luxembourg	25072	Société de Gestion du Patrimoine Familial «J» Holding S.A., Luxembourg	25098
Multi Services, S.à r.l., Scheidgen	25064	Société Financière du Méditerranéen S.A.H., Luxembourg	25099
Muse Investment S.A., Luxembourg	25097	Syrval S.A., Luxembourg	25097
Musinor Finances S.A.H., Luxembourg	25101	System Partner, S.à r.l., Strassen	25059
Nadar S.A.H., Luxembourg	25103	Tamerza Invest S.A., Pétange	25076
Onidy S.A., Luxembourg	25064	Tamerza Invest S.A., Pétange	25076
Onidy S.A., Luxembourg	25064	Techno-Lux, S.à r.l., Luxembourg	25103
Onidy S.A., Luxembourg	25064	Techno-Lux, S.à r.l., Luxembourg	25104
OPHIR S.A., Omnium de Participations Holding International, Luxembourg	25063	Terra Roxa, S.à r.l., Bascharage	25080
Paneuropean Holdings S.A., Pétange	25076	Ultra Premium Brands S.A., Luxembourg	25077
Paneuropean Holdings S.A., Pétange	25076	Vallauris S.A.H., Luxembourg	25099
PEH Quintessenz Sicav, Luxembourg	25082	Valparsa S.A.H., Luxembourg	25094
PEH Quintessenz Sicav, Luxembourg	25083	Van Holder S.A., Luxembourg	25062
Perlattilia S.A., Esch-sur-Alzette	25078	Walser Portfolio, Sicav, Luxembourg	25093
Phase Capital S.A., Luxembourg	25101	Yolanda & Jetta, S.à r.l., Luxembourg	25072
Phebus S.A., Luxembourg	25102		
Prime Holding S.A., Luxembourg	25088		
Pro Fonds (Lux), Sicav, Luxembourg-Strassen	25100		
QNB International Holdings Limited, S.à r.l., Luxembourg	25077		

GOURMET TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Z.I., rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 50.780.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2005, réf. LSO-BB01562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 8 février 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signature

(012983.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

J.P. MORGAN CAPITAL HOLDINGS LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 73.205.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 février 2005.

J.-J. Wagner

Notaire

(012996.3/239/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

SYSTEM PARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 113, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 48.316.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT, S.à r.l.

Signature

(011820.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

SCIERIE STROTZ-KOLBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8833 Wolwelage, 29, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 93.289.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 5 janvier 2005, réf. DSO-BA00047, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCIERIE STROTZ-KOLBACH, S.à r.l.

Signature

(900281.3/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2005.

AUDREY ING. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne.

R. C. Luxembourg B 91.956.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(900282.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2005.

D.W.L. IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 34, Îlot du Château.

R. C. Luxembourg B 98.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 9 décembre 2004, réf. DSO-AX00061, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20 janvier 2005.

Signature.

(900290.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2005.

EUROPEAN BRAND PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 76.459.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 janvier 2005 que:

Monsieur Raphaël Forler, Maître en administration économique et sociale, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, remplace le commissaire aux comptes démissionnaire Madame Corinne Parmentier, comptable, demeurant à F-57100 Thionville, 4, rue de la Paix, auquel l'assemblée accorde décharge pour l'exercice de son mandat.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012893.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

D.W.L. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9544 Wiltz, 34, Ilôt du Château.

R. C. Luxembourg B 98.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 9 décembre 2004, réf. DSO-AX00060, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20 janvier 2005.

Signature.

(900291.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2005.

COIFFURE ANNETTE ET GUY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9010 Ettelbrück, 26, rue de Bastogne.

R. C. Luxembourg B 99.000.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00172, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900441.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

GARAGE REITER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9809 Hosingen, 6, op der Hei.

R. C. Luxembourg B 93.548.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00173, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900442.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

EURO ART LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9415 Vianden, 1, rue de Hury.

R. C. Luxembourg B 104.629.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00174, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900443.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

IMMOBILIERE CALISTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 87.929.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société IMMOBILIERE CALISTA S.A. qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 1^{er} février 2005 à 11 heures

L'assemblée accepte la démission de Monsieur José Jumeaux de ses postes d'administrateur-délégué et d'administrateur et la nomination de Monsieur Maurice Blankenberg à ces mêmes postes.

L'assemblée accepte la démission de la société FIDUGROUP HOLDING S.A.H de son poste d'administrateur et la nomination Madame Linda Blankenberg née Renaudin à ce même poste.

L'assemblée accepte la démission de la société CAISSE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT Ltd de son poste d'administrateur et la nomination de Monsieur Thierry Allem à ce même poste.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00538. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012731.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

EURO ART LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9415 Vianden, 1, rue de Hury.

R. C. Luxembourg B 104.629.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00175, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900444.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

INTERCENTRAL-PNEUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7680 Waldbillig, 2, rue de Christnach.

R. C. Luxembourg B 95.719.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00176, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900445.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

INTERCENTRAL-PNEUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7680 Waldbillig, 2, rue de Christnach.

R. C. Luxembourg B 95.719.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00177, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900446.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

MACLEMAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9773 Troine-Route, Maison 30.

R. C. Luxembourg B 96.092.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00178, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900447.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 10.958.

Extrait des décisions prises par Conseil d'Administration du 14 décembre 2004.

Démission

Le Conseil a accepté la démission de Mme Hilary Porteous en tant que Déléguée à la gestion journalière de la société avec effet au 31 janvier 2005.

Nomination

Le Conseil a par conséquent nommé Mme Amanda Cameron en tant que Déléguée à la gestion journalière de la société, en remplacement de Mme Hilary Porteous avec effet au 31 janvier 2005.

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

J. McAleenan

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01191. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012779.3/984/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

CAVES DU PORTUGAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7620 Larochette, 16, rue de Mersch.
R. C. Luxembourg B 17.097.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00179, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900448.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

CAVES DU PORTUGAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7620 Larochette, 16, rue de Mersch.
R. C. Luxembourg B 17.097.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00180, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900449.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

HOTEL VICTOR HUGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9414 Vianden, 1, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 95.814.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00181, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900450.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

HOTEL VICTOR HUGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9414 Vianden, 1, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 95.814.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00182, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900451.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

VAN HOLDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 59.895.

Extrait des résolutions adoptées en date du 21 décembre 2004, lors de l'Assemblée Générale de la société

- La démission de Marion Muller et Frédéric Muller en tant qu'administrateurs de la société a été acceptée. Décharge leur est accordée pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Yvette Hamilius, avocat, née le 26 avril 1953 à Differdange, demeurant professionnellement 2, rue du Nord/rue du Palais de Justice, L-2229 Luxembourg, Caroline Engel, avocat, née le 8 décembre 1977 à Luxembourg, demeurant à boulevard Pierre Dupong 6, L-1430 Luxembourg ont été nommé administrateurs en leur remplacement. Les nouveaux Administrateurs termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition
VAN HOLDER S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012804.3/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

HOTEL PETRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9420 Vianden, 15, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 95.720.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00183, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Diekirch, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900452.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

RETONDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 52.285.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 27 janvier 2005

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte le renouvellement, rétroactivement à effet du 17 mai 2004, des mandats d'administrateur de Messieurs Thierry Fleming, Claude Schmitz et Guy Hornick pour une nouvelle période d'une année prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005 statuant sur l'exercice clôturant au 31 décembre 2004.

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte le renouvellement, rétroactivement à effet du 17 mai 2004, du mandat du Commissaire de Surveillance, AUDIEX S.A., pour une nouvelle période d'une année prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005 statuant sur l'exercice clôturant au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RETONDO S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012718.3/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

OPHIR S.A., OMNIUM DE PARTICIPATIONS HOLDING INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 21, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 54.455.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 27 janvier 2005

Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes annuels de 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012725.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

MELUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 98.477.

—
Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

MELUS HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(012807.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

25064

ONIDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.798.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

(012800.3/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

ONIDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.798.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

(012801.3/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

ONIDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.798.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

(012802.3/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

MULTI SERVICES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftskapital: EUR 12.500,-.

Gesellschaftssitz: L-6251 Scheidgen, 14, rue Michelshof.
H. R. Luxemburg B 97.243.

—
Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung vom 13. Dezember 2004

- In Anwendung von Artikel 191, Absatz 2 des geänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften haben die Gesellschafter einstimmig beschlossen, Frau Renate Peters von Ihrem Amt als technische Geschäftsführerin abuberufen und Ihr Entlastung für die Ausübung Ihres Amtes bis zum 31. März 2004 zu erteilen.

- Herr Norbert Wrobel, administrativer Geschäftsführer, kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtskräftig vertreten.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Scheidgen, 13. Dezember 2004.

MULTI SERVICES, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012805.3/1051/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

25065

ARROWFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 60.909.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2005

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Franck Provost au poste d'administrateur de la société et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire: Madame Nadia Meyer, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg, 41, avenue de la Gare. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

L'Assemblée accepte la démission de S.R.E. REVISION S.A. au poste de commissaire aux comptes de la société et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire: LOMAC S.A., ayant son siège social 41, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, qui aura pour mission spéciale de statuer sur les comptes annuels à partir de l'exercice 2004.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07824. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012722.3/263/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

BENDICK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 54.878.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 21 janvier, 2005 que:

- M. Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg (né le 22 septembre, 1951 à Sundbyberg, Suède) fut ré-élu comme Administrateur de la société de sorte que son mandat se terminera à l'Assemblée Générale que se tiendra en 2011.

- M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (né le 17 août 1953 à Luxembourg) fut ré-élu comme Administrateur de la société de sorte que son mandat se terminera à l'Assemblée Générale que se tiendra en 2011.

- M^e Tom Felgen, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (né le 14 décembre, 1971 à Luxembourg) fut ré-élu comme Administrateur de la société de sorte que son mandat se terminera à l'Assemblée Générale que se tiendra en 2011.

- THE SERVER GROUP EUROPE S.A. (B. 68.574) 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg fut ré-élu comme nouveau commissaire aux comptes de la société de sorte que son mandat se terminera à l'Assemblée Générale en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012788.3/263/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

AVALON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.750.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2005, réf. LSO-BB01511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

A. Röhl.

(012803.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

LUXEMBOURG BUNKER SERVICES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2146 Luxemburg, 63-65, rue de Merl.

H. R. Luxemburg B 105.933.

 —
 STATUTEN

Im Jahre zweitausendundfünf, den zehnten Januar,

Vor dem unterzeichneten Notar Aloyse Biel, mit dem Amtssitz in Esch-sur-Alzette.

Sind erschienen:

1. - EVERWIN INVESTMENT Ltd, mit Sitz in Suite 340-345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, P.O. Box 1070 Port Louis, hier vertreten durch Herr Raymond Van Herck, Direktor, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht gegeben am 17 Januar 2003,

welche von dem Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet wurde und welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

2. - LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A., mit Sitz in L-2146 Luxemburg, 63-65, rue de Merl, hier vertreten durch sein geschäftsführendes Verwaltungsmitglied Herr Raymond Van Herck, vorbenannt.

Vorbenannte Personen ersuchten den unterzeichneten Notar, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren:

I. - Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftssitz - Kapital
Art. 1. - Es wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung LUXEMBOURG BUNKER SERVICES S.A. gegründet. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Verwaltungsrat den Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegen; diese einstweilige Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Gesellschaft wird auf unbeschränkte Dauer errichtet.

Art. 2. - Zweck der Gesellschaft ist der Kauf, der Verkauf, die Charterung, die Vercharterung, sowie die Verwaltung von Schiffen der Flussschifffahrt, sowie alle Geschäfte finanzieller und geschäftlicher Art, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen.

Art. 3. - Das gezeichnete Aktienkapital beträgt zweiunddreissigtausend Euro (32.000,- EUR), eingeteilt in dreihundertzwanzig (320) Aktien mit einem Nominalwert von je hundert Euro (100,- EUR) voll eingezahlt.

Die Aktien können, nach Wahl der Aktionärs, Namens- oder Inhaberaktien sein.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt das Gesellschaftskapital auf fünfzig Millionen Euro (50.000.000,- EUR) zu erhöhen.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt und beauftragt die Kapitalerhöhung ganz oder teilweise vorzunehmen, den Ort und das Datum der Aktienaussgabe oder der verschiedenen Aktienaussgaben festzusetzen, die Bedingungen der Zeichnung der Aktien und der Einzahlung die notwendig oder wünschenswert sind festzusetzen, auch wenn sie nicht ausdrücklich erwähnt sind.

Der Verwaltungsrat ist desweiteren berechtigt, nach der Zeichnung der neuen Aktien, die Einzahlung und die durchgeführte Kapitalerhöhung in einer Notariatsurkunde festzustellen und die Gesellschaftssatzungen dementsprechend abändern zu lassen, das Ganze im Einklang mit dem Gesetz vom 10. August 1915 und unter der Bedingung, dass die obenaufgeführte Ermächtigung jeweils nach fünf Jahren erneuert werden muss.

Desweiteren ist der Verwaltungsrat ermächtigt, Anleihen auszugeben, sei es in Form einfacher Anleihen oder Wandelanleihen sei es in Form von Inhaberoobligationen oder in anderer Form, unter welcher Bezeichnung auch immer und zahlbar in jeder Währung, jedoch mit der Massgabe, dass die Ausgabe von Wandelobligationen nur im Rahmen des genehmigten Kapitals erfolgen kann.

Der Verwaltungsrat wird die Natur, den Preis, den Zinssatz, die Ausgabe und Rückzahlungsbedingungen sowie jede andere Bedingung die sich auf die Ausgabe der Obligationen bezieht, festsetzen.

Ein Register der Namensobligationen wird am Gesellschaftssitz geführt werden.

Im Rahmen der obenerwähnten Bedingungen und ohne Rücksicht auf die in Artikel 10 enthaltenen Bestimmungen, ist der Verwaltungsrat ermächtigt, das Gesellschaftskapital gegen Einbezug von freien Rücklagen zu erhöhen.

Der Verwaltungsrat kann, im Falle einer Kapitalerhöhung im Rahmen des genehmigten Kapitals, das Vorzugsrecht der früheren Aktionäre ausschalten oder beschneiden.

Das genehmigte und das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderung zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

II. - Verwaltung - Überwachung
Art. 4. - Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen. Diese Verwaltungsmitglieder werden von der Generalversammlung für eine Dauer ernannt die nicht sechs Jahre überschreiten kann. Die Verwaltungsmitglieder sind wiederwählbar.

Art. 5. - Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten; er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz und durch die vorliegenden Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist. Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied durch einen Kollegen vertreten werden kann (Vollmacht per Schreiben, Telex oder Telefax sind möglich). In dringenden Fällen können die Verwaltungsratsmitglieder ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich oder telegraphisch oder per Telefax abgeben. Ein schriftlich gefasster Beschluss, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefasster Beschluss.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit absoluter Stimmenmehrheit getroffen.

Art. 6. - Der Verwaltungsrat kann alle oder einen Teil seiner Befugnisse an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die Einzelunterschrift des geschäftsführenden Verwaltungsratsmitgliedes oder durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsmitgliedern darunter die des geschäftsführendes Verwaltungsmitglied.

Art. 7. - In sämtlichen Rechtssachen, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, wird die Gesellschaft vom Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder vom Delegierten des Verwaltungsrates vertreten.

Art. 8. - Der Verwaltungsrat ist ermächtigt Interimdividenden zu zahlen unter den gesetzlichen vorgeschriebenen Bedingungen.

Art. 9. - Die Überwachung der Tätigkeit der Gesellschaft wird einem oder mehreren Kommissaren anvertraut; ihre Amtszeit kann fünf Jahre nicht überschreiten. Sie sind wiederwählbar.

III. - Generalversammlung und Gewinnverteilung

Art. 10. - Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden.

Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäss den Bestimmungen des Gesetzes. Eine Einberufung ist nicht notwendig wenn alle Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Die Generalversammlung beschliesst über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Art. 11. - Die jährliche Generalversammlung findet am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen in den Einberufungsschreiben genannten Ort in Luxemburg statt und zwar am 10. Juni um 10.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 12. - Durch Beschluss der Generalversammlung können ein Teil oder der ganze Gewinn oder aber ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung genutzt werden mittels Rückzahlung des Nominalwertes aller oder eines Teiles der ausgegebenen Aktien; diese Aktien werden durch das Los bestimmt und das gezeichnete Kapital wird nicht herabgesetzt. Die zurückgezählten Aktien werden annulliert und durch Genussscheine ersetzt welche dieselben Rechte wie die annullierten Aktien besitzen, mit der Ausnahme des Rechtes der Rückzahlung des Nominalwertes und des Rechtes auf die Zahlung einer ersten Dividende welche den nicht zurückgezählten Aktien vorbehalten ist.

IV. - Geschäftsjahr - Auflösung

Art. 13. - Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 14. - Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muss wie bei Satzungsänderungen.

V. - Allgemeine Bestimmungen

Art. 15. - Für alle nicht in dieser Satzung festgelegten Punkte, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf dessen späteren Änderungen.

VI. - Vorübergehende Bestimmungen

1. - Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 2005.
2. - Die erste Generalversammlung der Aktionäre findet statt im Jahre 2006.

VII. - Kapitalzeichnung

Die Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1. - EVERWIN INVESTMENT Ltd, vorbenannt	319 Aktien
2. - LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A., vorbenannt	1 Aktie
Total	320 Aktien

Die Aktien wurden voll eingezahlt. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von zweiunddreissigtausend Euro (32.000,- EUR) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

VIII. - Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

IX. - Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf tausendfünfhundert Euro (1.500,- EUR).

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienen sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst.

1.- Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-2146 Luxemburg, 63-65, rue de Merl.

Die Gründungsversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat eine neue Anschrift der Gesellschaft innerhalb der Gemeinde des Gesellschaftssitzes zu wählen.

2.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei und diejenige der Kommissare auf ein festgesetzt.

3.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

a) Herr Raymond Van Herck, vorbenannt,

b) Herr Noël Delaby, Kapitän, wohnhaft in Luxemburg.

c) Herr Philippe Janssens, Kapitän, wohnhaft in Luxemburg.

4.- Zum Delegierten Verwaltungsratsmitglied wird ernannt: Herr Noël Delaby, vorbenannt.

5.- Zum Kommissar wird ernannt: Herr Staf Van Der Vliet, wohnhaft in Zandhoven (Belgien).

6.- Die Mandate des Verwaltungsrates und dasjenige des Kommissars erfallen sofort nach der Generalversammlung des Jahres 2008.

Der unterzeichnete Notar, welcher die Deutsche Sprache beherrscht und versteht, erklärt hiermit, dass auf Wunsch der Komparenten diese Urkunde in Deutscher Sprache verfasst wurde gefolgt von einer Französischen Fassung. Sollten beide Fassungen voneinander abweichen, ist die Französische Fassung massgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix janvier.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

Ont comparu:

1. - EVERWIN INVESTMENT Ltd, avec siège social à Suite 340-345 Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, P.O. Box 1070 Port Louis, ici représentée par Monsieur Raymond Van Herck, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré le 17 janvier 2003,

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

2. - LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A., avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, représentée par son administrateur délégué Monsieur Raymond Van Herck, prénommé,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter les statuts d'une société anonyme qu'il déclare constituer comme suit:

I. - Dénomination, Siège social, Durée, Objet, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de LUXEMBOURG BUNKER SERVICES S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion de bateaux dans la navigation fluviale, ainsi que toutes opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) représenté par trois cent vingt (320) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-).

En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les

modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société. Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

II. - Administration, Surveillance

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 8. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

III. - Assemblée générale et Répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le 10 juin à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

IV. - Exercice social, Dissolution

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

V. - Dispositions générales

Art. 15. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

VI.- Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille cinq.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

VII. - Libération du Capital

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) EVERWIN INVESTMENT Ltd, prénommée	319 actions
2) LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A, prénommée	1 action
Total	<u>320 actions</u>

Les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (32.000.- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

VIII. - Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

IX. - Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitué en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

- 1) L'adresse de la société est fixée à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

- 2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

- 3) Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Raymond Van Herck, prénommé,
- b) Monsieur Noël Delaby, capitaine au long cours, demeurant à Luxembourg.
- c) Monsieur Philippe Janssens, capitaine au long cours, demeurant à Luxembourg.

- 4) Est nommé administrateur-délégué: Monsieur Noël Delaby, prénommé.

- 5) Est nommé commissaire: Monsieur Staf Van Der Vliet, demeurant à Zandhoven (Belgique).

6) Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2008.

Le notaire soussigné qui comprend et parle allemand, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en allemand suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes allemand et français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Van Herck, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 janvier 2005, vol. 904, fol. 40, case 8. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2005.

A. Biel.

(013365.3/203/285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2005.

I.11 STEGEN BLOEN-ECK, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 73.427.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STEGEN BLOEN-ECK, S.à r.l.

Signature

(012842.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

I.13 D'SIWE QUELLEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 35.108.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour D'SIWE QUELLEN, S.à r.l.

Signature

(012844.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

I.12 SIMMERFARM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 73.705.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.12 SIMMERFARM, S.à r.l.

Signature

(012845.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

**I.15 ESCH, Société à responsabilité limitée,
(anc. HOLLERICH).**

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 75.811.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.15 ESCH, S.à r.l.

Signature

(012846.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

I.16 SCHIFFFLANGE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 78.476.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.16 SCHIFFFLANGE, S.à r.l.

Signature

(012849.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

ARBOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.276.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu au siège social le 20 janvier 2005

1. Le Conseil d'Administration décide d'accepter la démission des administrateurs Mme Luisella Moreschi, et Mme Patricia Jupille avec effet immédiat.

2. Le Conseil d'Administration prend acte de la démission du commissaire aux comptes TOWERBEND LIMITED.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour ARBOR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06895. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012920.3/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

MULTI OFFICE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.
R. C. Luxembourg B 34.540.

L'an deux mille cinq, le 8 février.

Réunion du conseil d'administration de la S.A. MULTI OFFICE SERVICES tenue le 8 février 2005 à son siège social, 21, rue du Fort Elisabeth à Luxembourg.

Résolution unique

Les administrateurs nomment M. Christian Gretsch demeurant à Contern, 17, rue de la Forêt, Administrateur-Délégué de la société MULTI OFFICE SERVICES S.A.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion. Il portera le titre d'administrateur-délégué.

Signature

Le rapporteur

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012848.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

I.17 ENNERT DE STEILER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 79.746.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.17 ENNERT DE STEILER, S.à r.l.

Signature

(012852.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

**I.19 BRIDEL AM KLENGE PARK, Société Anonyme,
(anc. LUXOTHERM ENGINEERING).**

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 68.453.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.19 BRIDEL AM KLENGE PARK, S.à r.l.

Signature

(012853.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

YOLANDA & JETTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 9, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 105.697.

Constituée le 30 décembre 2004 par-devant le notaire Maître Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire de la société, tenue en date du 21 janvier 2005, que Monsieur Franck Pizzorno, cuisinier, né à Chaumont (France - 52), le 29 novembre 1977, demeurant à Longwy, 26, rue du Vieux Château, a été nommé gérant unique avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michel Sold.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager par sa seule signature

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012860.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

25073

CASTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 74.157.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012879.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

CASTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 74.157.

Le bilan au 8 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012877.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

AVENTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.335.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012881.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

ISOR 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 68.221.

Le bilan au 10 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012883.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 88.642.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012885.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 88.642.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012884.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

BOUCHERIE KIRSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BOUCHERIE GROBER, S.à r.l.).
Siège social: L-8472 Eischen, 33, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 29.569.

L'an deux mille cinq, le six janvier.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Arsène Grober, maître-boucher, demeurant à L- 8480 Eischen, 31, Cité Aischdall
- 2.- Monsieur Guy Kirsch, maître-boucher, demeurant à L- 8472 Eischen, 33, Grand-rue,

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. La société à responsabilité limitée BOUCHERIE GROBER, S.à r.l., avec siège social à L- 8472 Eischen, 33, Grand-rue, a été constituée, aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Redange, en date du 21 décembre 1988, publié au Mémorial C numéro 83 du 1^{er} avril 1989, page 3939, modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 février 2001, publié au Mémorial C numéro 792 du 21 septembre 2001 et modifié pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 janvier 2004 publié au Mémorial C numéro 292 du 12 mars 2004.

II. Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (€ 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune, entièrement souscrites et libérées comme suit:

1. Monsieur Arsène Grober maître boucher, demeurant à L- 8480 Eischen, 31, Cité Aischdall, six cent vingt-cinq parts sociales	625
3. Monsieur Guy Kirsch, maître-boucher, demeurant à L- 8472 Eischen, 33, Grand-rue, six cent vingt-cinq parts sociales	625
Total: mille deux cent cinquante parts sociales	<u>1 250»</u>

Sur ce:

Monsieur Arsène Grober, préqualifié, déclare céder à Monsieur Guy Kirsch, maître-boucher, demeurant à L- 8472 Eischen, 33, Grand-rue, toutes ses parts sociales, soit six cent vingt-cinq (625) pour et moyennant le prix de vente de trois cent soixante-et-onze mille huit cent quarante euros vingt-neuf (€ 371.840,29) cents.

Monsieur Arsène Grober déclare avoir reçu de Monsieur Guy Kirsch la somme de trois cent soixante-et-onze mille huit cent quarante euros vingt-neuf (€ 371.840,29) cents, avant la passation des présentes, ce dont bonne et valable quittance.

Le cessionnaire deviendra propriétaire des parts cédées dès ce jour, et il en aura la jouissance également à compter de ce jour. Il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

Acceptation

Monsieur Arsène Grober agissant en tant que gérant ainsi que Monsieur Guy Kirsch agissant en tant qu'associé de ladite société, consentent à la cession de parts ci-avant mentionnée, conformément à l'article 1690 du Code Civil, tant en nom personnel qu'en nom et pour compte de la société et la tiennent pour valablement signifiée à la société et à eux-mêmes.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après cette cession, le nouvel associé unique représentant l'intégralité du capital social et agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a déclaré prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

Il accepte la démission de Monsieur Arsène Grober de son poste de gérant et lui accorde décharge pour sa mission. Il se nomme gérant unique avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature en toutes circonstances.

Deuxième résolution

Il décide de modifier la dénomination de la société en BOUCHERIE KIRSCH, S. à r.l.

Troisième résolution

Il décide d'ajouter comme objet social supplémentaire, l'activité de traiteur.

Quatrième résolution

Suite au rassemblement des parts dans les mains d'un seul associé comme dit ci-avant, certains articles des statuts n'ont plus lieu d'être, par conséquent il décide de les supprimer et afin de mettre la version des statuts en conformité avec celle d'une société à responsabilité unipersonnelle, il décide de la remplacer par la suivante en tenant compte des deuxième et troisième résolutions:

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de BOUCHERIE KIRSCH, S. à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Eischen.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la commune. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'associé ou des associés réunis en assemblée générale.

Art. 3. La société a pour objet l'activité de traiteur et l'exploitation d'une boucherie-charcuterie, ainsi que la vente de tous les articles de la branche, d'articles d'épicerie et d'accessoires.

De plus, elle peut entreprendre et réaliser toutes opérations et entreprises mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société.

La société peut également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, notamment par la création de filiales ou succursales, à condition que ces entreprises aient un objet analogue ou connexe au sien ou qu'une telle participation puisse favoriser le développement et l'extension de son propre objet.

Elle pourra emprunter, hypothéquer et gager ses biens au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (€ 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune, entièrement souscrites par l'associé unique, Monsieur Guy Kirsch.

Art. 6. Tant que la société ne comprend qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

Lorsque la société comprend plusieurs associés les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que de l'accord des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ou des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers de l'associé ou des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'associé ou par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaire à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

Les pertes, s'il en existent seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice ou à défaut par l'associé ou par l'un des associés désigné d'un commun accord.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts l'associé ou les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de deux mille sept cents (€ 2.700.-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: A. Grober, G. Kirsch, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 7 janvier 2005, vol. 430, fol. 17, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 février 2005

U. Tholl.

(013920.3/232/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

BOUCHERIE KIRSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8472 Eischen, 33, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 29.569.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 6 janvier 2005, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

U. Tholl.

(013921.3/232/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

HM REALISATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7460 Prettange, 5A, rue de la Montagne.

R. C. Luxembourg B 91.716.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012890.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

PANEUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 74.393.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012891.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

PANEUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 74.393.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012892.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

TAMERZA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 80.667.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012895.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

TAMERZA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 80.667.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012897.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

25077

SIEMON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4916 Bascharage, rue Boeltgen.
R. C. Luxembourg B 53.599.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012894.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

ULTRA PREMIUM BRANDS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.558.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société tenue le 24 janvier 2005 que:

Monsieur Raphaël Forler, Maître en administration économique et sociale, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, remplace le commissaire aux comptes démissionnaire Madame Elodie Dodeler, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à laquelle décharge est accordée pour l'exercice de son mandat.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012896.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

GROUPE RENAISSANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 76.481.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01472, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012898.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

QNB INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 102.073.575,-

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 102.895.

Extrait de la Résolution Circulaire du Conseil de Gérance le 25 novembre 2004

Il résulte de la décision du Conseil de Gérance le point suivant:

- décision a été prise de nommer M. Saeed bin Abdullah Al Misnad, né au Qatar le 23 février 1959, demeurant à Al Nasriya, c/o PO Box 1000, Doha, Qatar, en tant que Président du Conseil de Gérance pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour QNB INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, S.à r.l.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012963.3/1005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

**PERLATTILIA S.A., Société Anonyme,
(anc. CREBUS S.A.H., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.
R. C. Luxembourg B 40.214.

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre janvier.
Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding établie à L-4130 Esch-sur-Alzette, 40 avenue de la Gare, sous la dénomination de CREBUS S.A.H., constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 28 avril 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 427, du 25 septembre 1992. L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida Muhovic, employée privée, demeurant à Soleuvre. Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Victor Collé, expert-comptable, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1. - que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés. La liste de présence, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.
2. - Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. - Changement de la dénomination sociale de la société et de l'article 1^{er} des statuts.
2. - Changement de l'objet social de la société et de l'article 4 des statuts.
3. - Constatation que la société perd le bénéfice fiscal des sociétés anonymes holding.
4. - Mise en euros du capital social et augmentation de celui-ci.
5. - Modification de l'article cinq des statuts concernant le capital social.
6. - Acceptation de la démission des administrateurs et administrateur-délégué.
7. - Nomination de trois nouveaux administrateurs et d'un administrateur-délégué.
8. - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
9. - Changement de l'article 11 des statuts de la société concernant l'engagement de la société vis-à-vis des tiers.
10. - Et transfert de l'adresse du siège social.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix décide de changer la dénomination sociale de la société et de modifier en conséquence l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«**Art. 1^{er}.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination PERLATTILIA S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix décide de changer l'objet social de la société et de donner à l'article quatre des statuts, la teneur suivante:
«**Art. 4.** La société a pour objet l'import et l'export, ainsi que le commerce d'articles de fausse-bijouterie, avec l'achat et la vente des articles de la branche.

Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en tout ou en partie à son objet social.»

Troisième résolution

De ce qui précède, le notaire instrumentant a expliqué à l'assemblée que la société ayant un objet commercial, elle perd pour l'avenir le bénéfice fiscal des sociétés anonymes holding de la loi du 31 juillet 1929. L'assemblée donne acte au notaire instrumentant de ses explications et déclare en faire son affaire personnelle, de manière que celui-ci ne puisse nullement être inquiété ni recherché à ce sujet pour l'avenir.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide, à savoir:

- a) de mettre en euros le capital social de la prédite société au taux de change de 40,3399 pour donner au capital social une valeur en euros de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros virgule soixante-neuf cents (EUR 30.986,69);
- b) d'augmenter le capital social à concurrence de la somme de treize euros trente et un cents (EUR 13,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros virgule soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), par un versement en espèces de même montant, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.
- c) Cette augmentation de capital social a été souscrite par les actionnaires actuels au prorata de leurs participations et il n'y a pas de rompus;
- d) et de supprimer les mille deux cent cinquante actions (1.250) anciennes et de créer mille actions (1.000) nouvelles d'une valeur de trente et un euros (EUR 31,-) par action.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix décide, de ce qui précède de modifier l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions de trente et un euros (EUR 31,-) de valeur nominale chacune.

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Victor Collé, prénommé	500 actions
2. Madame Gioconda De Zorzi, prénommée	500 actions
Total	1.000 actions

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, d'accepter les démissions à compter de ce jour, à savoir:

a) de leurs fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Victor Collé, prédit;
- Madame Gioconda De Zorzi, prédite;
- Madame Mariette Pulli, employée privée, demeurant à F-57330 Volmerange-les-Mines;

b) et de sa fonction d'administrateur-délégué:

Monsieur Victor Collé, prénommé;

et leur donne quitus de leur gestion jusqu'à ce jour.

Septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, de nommer pour une durée de six années à compter de ce jour:

a) comme administrateurs:

- Madame Attilia Michellini, commerçante, demeurant à Bruxelles
- Monsieur Roland Beekwilder, retraité, demeurant à Bruxelles
- Madame Véronique Beekwilder, employée privée, demeurant à B-1050 Bruxelles, 68, rue des Egyptiens.

b) Et comme administrateur-délégué:

- Madame Attilia Michellini, prédite.

Les mandats des administrateurs et administrateurs-délégués expireront lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2010.

Huitième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, de renouveler à compter de ce jour pour une durée de six années le mandat du commissaire aux comptes:

LA FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l, avec siège social à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2010.

Neuvième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, de changer l'article 11 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances soit par la seule signature de l'administrateur-délégué soit par les signatures conjointes d'un administrateur et de l'administrateur-délégué.»

Dixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, de transférer l'adresse du siège sociale, à savoir:

ancienne adresse: L-4130 Esch-sur-Alzette, 40, avenue de la Gare,

nouvelle adresse: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de huit cents euros (800,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: J.-P. Cambier, A. Muhovic, V. Collé, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 2005, vol. 904, fol. 58, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 8 février 2005.

A. Biel.

(014232.3/203/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

TERRA ROXA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.
R. C. Luxembourg B 48.445.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 février 2005.

Signature.

(012900.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

GREENROCK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 54.505.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01461, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012901.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

BACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-4137 Esch-sur-Alzette, 46, rue de l'Hôpital.
R. C. Luxembourg B 81.191.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01468, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Signature.

(012903.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

GROUPE RENAISSANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 76.481.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01471, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012905.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

A.L.T. MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 80.430.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 17 janvier 2005 que:

Madame Nadine Gaupp, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 105, Val Ste Croix, remplace le commissaire aux comptes révoqué Madame Nathalie Cortinhas, employée privée, demeurant à L-3510 Dudelange, 39, rue de la Libération, auquel décharge est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

S. Portenseigne

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012906.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

CARASSIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 57.191.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Signature.

(012919.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

CARASSIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 57.191.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Signature.

(012918.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

CARASSIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 57.191.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Signature.

(012917.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

EFDA CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 2, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 95.783.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2005, réf. LSO-BB01539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(012907.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

EFDA CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 2, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 95.783.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2005, réf. LSO-BB01540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(012940.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

HAKON S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.838.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 30 septembre 2004

L'assemblée générale accepte la démission du commissaire aux comptes QUEEN'S HOLDING LLC et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée générale décide de nommer en son remplacement TOWERBEND Ltd.

Les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Mme Laura Montana-Trezza et M. Bruno Trezza ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND Ltd étant échus, l'assemblée générale décide de les renouveler avec date d'effet au 7 mai 2003, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2009.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour HAKON S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02193. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012922.3/744/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

PEH QUINTESENZ SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 38.269.

Im Jahre zweitausendundvier, am dreissigsten Dezember um 11.00 Uhr.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx mit Amtswohnsitz in Mersch.

Sind die Aktionäre der PEH QUINTESENZ SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital, mit Sitz in Luxemburg-Strassen, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B 38.269, zu einer 2. Außerordentlichen Generalversammlung bei der DZ BANK INTERNATIONAL S.A in Luxemburg-Strassen zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß notarieller Urkunde vom 24. Oktober 1991, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 445 vom 26. November 1991. Die Satzung wurde zum letzten Mal abgeändert gemäss notarieller Urkunde vom 25. Juni 2003, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 743 vom 14. Juli 2003.

Die außerordentliche Generalversammlung wurde von Herrn Martin Stürner, Bankkaufmann, wohnhaft in Oberursel, als Versammlungsvorsitzenden eröffnet.

Der Vorsitzende beruft Herrn David Phillips, Bankkaufmann, wohnhaft in Luxemburg, zum Schriftführer.

Die Versammlung bestellt Frau Andrea Rau, Bankkauffrau, wohnhaft in Stadtbredimus, zum Stimmzähler, die zusammen mit dem Vorsitzenden den Versammlungsvorstand bilden.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung folgendes fest:

I.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes nach Luxemburg mit Wirkung vom 1. Januar 2005.

2. Entlastung des Verwaltungsrates zum 31. Dezember 2004.

3. Berufung von Herrn Martin Stürner, Herrn Thomas Amend, Herrn Fernand Reiners als Verwaltungsratsmitglieder der PEH QUINTESENZ SICAV mit Wirkung vom 1. Januar 2005.

II.- Die förmliche Einberufung zu dieser Sitzung erfolgte durch Veröffentlichungen im Mémorial, im Tageblatt sowie im Luxemburger Wort erstmals am 26. November 2004 sowie am 14. Dezember 2004.

III.- Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf der Anwesenheitsliste mit ihren Unterschriften eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet

VI.- Aus der vorbezeichneten Anwesenheitsliste geht hervor, dass von den 1.833.899 sich im Umlauf befindenden Aktien 325.941 Aktien, anlässlich der gegenwärtigen Generalversammlung, vertreten sind.

Die Vorsitzende teilt der Versammlung mit, dass eine erste ausserordentliche Generalversammlung mit derselben Tagesordnung für den 23. November 2004 einberufen worden war und dass diese Generalversammlung nicht beschlussfähig war, da die notwendige Anwesenheitsquote nicht erreicht war.

Gegenwärtige Generalversammlung ist gemäss Artikel 67-1 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften beschlussfähig, gleich wie viele Anteile anwesend oder vertreten sind.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Der Gesellschaftssitz wird mit Wirkung vom 1. Januar 2005 nach L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal verlegt.

Artikel 2. Satz 1 wird infolgedessen wie folgt abgeändert:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg, Grossherzogtum Luxemburg.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt der Verwaltungsratsmitglieder an und entlastet den Verwaltungsrat mit Wirkung zum 31. Dezember 2004.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung ernennt als Verwaltungsratsmitglieder mit Wirkung vom 1. Januar 2005.

- a) Herrn Martin Stürner, Adenauer Allee 2, D-61440 Oberursel, geboren zu Stuttgart am 3. Juli 1961,
- b) Herrn Thomas Amend, 1B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, geboren in Dinslaken, am 2. März 1956,
- c) Herrn Fernand Reiners, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, geboren in Clervaux, am 15. Oktober 1963.

Ihr Mandat endet mit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2005.

Die ausserordentlichen Beschlüsse wurden mit einer Mehrheit von mindestens 2/3 der Stimmen der bei der Versammlung anwesenden oder vertretenen Anteilhaber gefasst.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde aufgenommen in der DZ BANK INTERNATIONAL S.A in Luxemburg-Strassen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Stürner, D. Phillips, A. Rau und H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 7 janvier 2005, vol. 430, fol. 16, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Kopie zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Mersch, den 26. Januar 2005.

H. Hellinckx.

(013489.3/242/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2005.

PEH QUINTESSENZ SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

H. R. Luxembourg B 38.269.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 janvier 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(013490.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2005.

FESBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.560.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu au siège social le 13 janvier 2005

* L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur M. Giulio Ferlaino et nomme en son remplacement Mme Luisella Moreschi.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

Pour FESBO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012925.3/744/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

FERSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.559.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu au siège social le 13 janvier 2005

* L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur M. Giulio Ferlaino et nomme en son remplacement Mme Luisella Moreschi.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

Pour FERSA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03918. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012928.3/744/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

S.D.V.V., SOCIETE DES DOMAINES VITI-VINICOLES S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 105.980.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1. - La société à responsabilité limitée W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er},

ici représentée par Monsieur Romain Kettel, qualifié ci-après, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

2. - Monsieur Romain Kettel, comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, Boulevard Napoléon 1^{er}.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de SOCIÉTÉ DES DOMAINES VITI-VINICOLES S.A., en abrégé S.D.V.V.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation et la location d'immeubles bâtis et non-bâtis, respectivement l'affermage de terrains agricoles et viti-vinicoles, faisant partie de l'actif net de la société.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2^{ème} vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. - La société à responsabilité limitée W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I ^{er} , trois cent neuf actions	309
2. - Monsieur Romain Kettel, comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I ^{er} , une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. - Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.

2. - Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Romain Kettel, comptable, né à Luxembourg, le 29 juillet 1958, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er};

b) Monsieur André Pippig, comptable, né à Esch-sur-Alzette, le 10 juillet 1971, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er};

c) Madame Paule Kettel-Streng, infirmière, née à Luxembourg, le 13 juin 1959, L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

3. - Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- La société à responsabilité limitée COMMISERV S.à r.l., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 45.930).

4. - Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

5. - Le siège social est établi à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

6. - Faisant usage de la faculté offerte par l'article 8 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Romain Kettel, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Kettel, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 janvier 2005, vol. 530, fol. 47, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 janvier 2005.

J. Seckler.

(014538.3/231/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

QUELLE, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 7.502.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

Signature.

(012951.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

IGEPA BELUX, S.à r.l., PAPIER EN GROS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 400.000,-.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 1A, rue Baudouin.

R. C. Luxembourg B 16.286.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Signature.

(012950.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

IGEPA BELUX, S.à r.l., PAPIER EN GROS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 400.000,-.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 1A, rue Baudouin.

R. C. Luxembourg B 16.286.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Signature.

(012949.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

AUTOCARS ECKER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7317 Steinsel, 1, rue Paul Eyschen.

R. C. Luxembourg B 22.482.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature.

(012953.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

ANSBACHER GROUP HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 102.073.575,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 102.888.

Extrait de la Résolution Circulaire du Conseil de Gérance le 25 novembre 2004

Il résulte de la décision du Conseil de Gérance le point suivant:

- décision a été prise de nommer M. Saeed bin Abdullah Al Misnad, né au Qatar le 23 février 1959, demeurant à Al Nasriya, c/o PO Box 1000, Doha, Qatar, en tant que Président du Conseil de Gérance pour une durée indéterminée. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour ANSBACHER GROUP HOLDINGS LIMITED, S.à r.l.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012966.3/1005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

ROBECO LUX-O-RENTE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered Office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 47.779.

As the Extraordinary General Meeting of Shareholders convened for 26 May 2005 could not validly deliberate on the agenda for lack of quorum, shareholders are herewith reconvened to an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders to be held on Thursday, 7 July 2005 at the registered office of the Corporation, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, at 2.00 p.m.

Agenda:

Proposal to amend the penultimate paragraph of article 6 of the articles of incorporation.

Shareholders are informed that the full text of the proposed amendment to the articles of incorporation is available at the registered office of the Corporation.

Resolution of the Agenda will not require a quorum and will be taken at a majority of 2/3 of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy.

Shareholders wishing to attend and vote at the meeting should inform the bank or institution through which their shares are held in writing of their intention not later than 27 June 2005. Shareholders who hold their shares in another way should inform the board of directors of the Corporation at the registered office in writing of their intention not later than 27 June 2005.

Luxembourg, 2 June 2005.

(02836/584/23)

The board of directors.

RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

H. R. Luxemburg B 45.656.

Einladung an die Anteilhaber zur ordentlichen

GENERALVERSAMMLUNG

des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS (die «Gesellschaft»), die am 28. Juni 2005 um 11.00 Uhr in 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg stattfinden wird, um über die nachfolgenden Tagesordnungspunkte zu beraten und zu beschließen:

Tagesordnung:

1. Genehmigung des Berichts des Verwaltungsrates und des Berichts des Abschlussprüfers;
2. Genehmigung des Jahresabschlusses per 31. März 2005 für das Geschäftsjahr 1. April 2004 - 31. März 2005;
3. Beschliessung der Gewinnverwendung;
4. Bestätigung der vorläufigen Wahl von Herrn Peter Frehner durch den Verwaltungsrat infolge des Rücktritts der Frau Beatrice Zwicky Staub;
5. Entlastung der Verwaltungsräte;
6. Wahl der Verwaltungsräte bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2006;
7. Wahl des unabhängigen Wirtschaftsprüfers bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2006;
8. Verschiedenes.

Abstimmungen werden mit der einfachen Stimmenmehrheit der anwesenden und abgegebenen Stimmen entschieden. Ein Anteil berechtigt zu einer Stimme.

Jeder Anteilinhaber kann sich durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen. Sollte es Ihnen nicht möglich sein, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, können Sie ein Bevollmächtigungsförmular am Sitz der Gesellschaft oder beim Schweizer Verband der Raiffeisenbanken SVRB, Wassergasse 24, 9001 St. Gallen, beziehen.

Bitte senden Sie dieses bis zum 24. Juni 2005 ausgefüllt und unterschrieben an die Korrespondenzadresse der Gesellschaft, z. Hd. Fr. Stéphanie Simon, BNP PARIBAS Securities Services, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg oder Telefax Nr. (+352) 2696 9700.

02. Juni 2005.

(02762/755/31)

Im Namen des Verwaltungsrates.

EUFI-GLOBAL, Fonds Commun de Placement.

Suite à la décision de EUFIGEST, société de gestion du fonds EUFI-GLOBAL (le Fonds), avec l'accord de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, en sa qualité de Banque Dépositaire du Fonds, de liquider le Fonds, BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, liquidateur, a établi son rapport. Celui-ci a été révisé par ERNST & YOUNG.

La valeur de liquidation au 27 mai 2005 s'élève à EUR 14,12 par part.

Le produit de liquidation non réclamé au 26 janvier 2006 sera déposé auprès de la Caisse des Consignations au Luxembourg ensemble, le cas échéant, avec le solde non réclamé du coupon n° 33.

Les documents et comptes du Fonds seront conservés à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg, pour une période de 5 ans.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

BDO COMPANIE FIDUCIAIRE

Le Liquidateur

(02830/755/16)

A.L.S.A.-JAPAN PLUS 5/2005, Fonds Commun de Placement.

Auflösung wegen Endfälligkeit

Am 30. Mai 2005 endete gemäss Artikel 26 des Verwaltungsreglements die Laufzeit des A.L.S.A.-Japan Plus 5/2005.

Die Höhe des Liquidationserlöses je Anteil beträgt EUR 44,97.

Die thesaurierten Erträge aus Vorjahren belaufen sich auf EUR 0,0, der Zwischengewinn für das am 30. Mai 2005 abgelaufene Geschäftsjahr beträgt EUR 0,00.

Die Gutschrift des Liquidationserlöses für die in Depots bei deutschen Kreditinstituten verwahrten Fondsanteile erfolgte am 31. Mai 2005 durch CLEARSTREAM BANKING AG.

COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A.

(02992/267/12)

PRIME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 61.957.

Mesdames les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 22 juin 2005 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (02588/045/17)

Le Conseil d'Administration.

BEAUTYMED HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 84.865.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 21. Juni 2005 um 14.00 Uhr, in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2004.
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Verschiedenes.

I (02279/534/15)

Der Verwaltungsrat.

FROHFELD A.G., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 23.200.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 20. Juni 2005 um 11.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitzes, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2004.
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Verschiedenes.

I (02280/534/15)

Der Verwaltungsrat.

HIBOU, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 70.559.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 21 juin 2005 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02281/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SAGIL, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 25.719.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 20 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02282/534/14)

Le Conseil d'Administration.

25090

BOMEC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.535.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *20 juin 2005* à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02628/788/15)

Le Conseil d'Administration.

LAMSTEED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.662.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *21 juin 2005* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (02663/795/14)

Le Conseil d'Administration.

INTER MEGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.234.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *21 juin 2005* à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02664/795/14)

Le Conseil d'Administration.

MARNATMAJ HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 45.436.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *22 juin 2005* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02665/795/15)

Le Conseil d'Administration.

25091

FINANCIERE HAMPTONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 94.750.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 6 juillet 2005 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 mai 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02666/795/14)

Le Conseil d'Administration.

BAGI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.832.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 6 juillet 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 mai 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02667/795/14)

Le Conseil d'Administration.

MARFIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.822.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 6 juillet 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 mai 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02668/795/14)

Le Conseil d'Administration.

INVESCO GT INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered Office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 7.443.

Notice is hereby given to the shareholders, that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of INVESCO GT INVESTMENT FUND (the «Fund»), will be held at the offices of the Fund, on 17 June 2005 at 3.30 p.m., with the following agenda:

Agenda:

1. To hear and accept the Reports of:
 - a. The Directors
 - b. The Auditors
2. To approve the Report of the Directors for the year ended 31 December 2004, including the Statement of Net Assets as at 31 December 2004 and Statement of Operations for the year ended 31 December 2004.
3. To discharge the Board of Directors and the Auditors with respect to their performance of duties for the year ended 31 December 2004.

4. To approve the Board of Directors and elect the Directors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
5. To re-appoint PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Auditors of the Fund, to serve until the next Annual General Meeting of shareholders and to authorise the Directors to fix their remuneration.
6. To approve the dividend, if any, paid in respect of the year ended 31 December 2004.
7. To approve the payment of directors' fees.
8. Any other business.
9. Adjournment.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

The audited annual report as at 31 December 2004 was sent to shareholders in April 2005 and is available, free of charge, at the registered office of the Fund or, at the offices of any of the Sub-Distributors.

In order to take part at the Meeting of 17 June 2005, the owners of bearer shares will have to deposit their shares, five clear days before the Meeting, with one of the following banks, who are authorized to receive the shares on deposit:

- BANKHAUS B. METZLER SEEL SOHN & CO KGaA
Große Gallusstrasse 18, D-60311 Frankfurt
- INVESCO BANK ÖSTERREICH AG
Rotenturmstrasse 16-18, A-1010 Vienna Austria
- DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

I (02669/584/38)

The Board of Directors.

SABULA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.956.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 4 juillet 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 3 mai 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02670/795/14)

Le Conseil d'Administration.

INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.108.

Notice is hereby given to the shareholders, that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND (the «Fund»), will be held at the offices of the Fund, on 17 June 2005 at 3.00 p.m., with the following agenda:

Agenda:

1. To hear and accept the Reports of:
 - a. The Directors.
 - b. The Auditors.
2. To approve the Report of the Directors for the year ended 31 December 2004, including the Statement of Net Assets as at 31 December 2004 and Statement of Operations for the year ended 31 December 2004.
3. To discharge the Board of Directors and the Auditors with respect to their performance of duties for the year ended 31 December 2004.
4. To approve the Board of Directors and elect the Directors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
5. To re-appoint PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as Auditors of the Fund, to serve until the next Annual General Meeting of shareholders and to authorise the Directors to fix their remuneration.
6. To approve the dividend, if any, paid in respect of the year ended 31 December 2004.
7. To approve the payment of directors' fees.
8. Any other business.
9. Adjournment.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

The audited annual report as at 31 December 2004 was sent to shareholders in April 2005 and is available, free of charge, at the registered office of the Fund or, at the offices of any of the Sub-Distributors.

I (02835/584/31)

The Board of Directors.

MAGNI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.426.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 4 juillet 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 3 mai 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02671/795/14)

Le Conseil d'Administration.

LAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered Office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.143.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *July 6, 2005* at 3.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10th, 1915,

The Annual General Meeting of May 6, 2005 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

I (02673/795/14)

The Board of Directors.

WALSER PORTFOLIO, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.
H. R. Luxemburg B 79.320.

Der Verwaltungsrat hat beschlossen am 24. Juni 2005 um 10:30 Uhr in 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxemburg die

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre mit folgender Tagesordnung einzuberufen:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 30. April 2005.
3. Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das abgelaufene Geschäftsjahr.
5. Zusammensetzung des Verwaltungsrates und Dauer der Mandate.
6. Beschlussfassung über die Entlastung des Abschlussprüfers für das abgelaufene Geschäftsjahr.
7. Bestellung des Abschlussprüfers für das neue Geschäftsjahr.
8. Verschiedenes.

An der Generalversammlung kann jeder Aktionär - persönlich oder durch einen schriftlichen Bevollmächtigten - teilnehmen, der seine Aktien spätestens am Freitag, den 17. Juni 2005 am Gesellschaftssitz, bei der RAIFFEISENBANK KLEINWALSERTAL AG, Hirscheegg, der HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) S.A., Luxemburg oder der HSBC TRINKAUS & BURKHARDT KGaA, Düsseldorf, hinterlegt und bis zum Ende der Generalversammlung dort belässt. Jeder Aktionär, der diese Voraussetzung erfüllt, erhält eine Eintrittskarte zur Generalversammlung.

Luxemburg, im Juni 2005

I (02720/755/26)

Der Verwaltungsrat.

25094

ITACH A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 67.775.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, welche ausserordentlich am 20. Juni 2005 um 14.00 Uhr, in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2004
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Verschiedenes.

I (02761/534/15)

Der Verwaltungsrat.

VALPARSA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.998.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme VALPARSA S.A sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 20 juin 2005 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, bd Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02828/750/14)

Le Conseil d'Administration.

SEFO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.375.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 22 juin 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02829/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

IBEROFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.499.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 20 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales,
5. Renouvellement et/ou nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes.
6. Divers.

I (02834/1267/16)

Le Conseil d'Administration.

25095

ABOUKIR MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.126.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 21 juin 2005 à 13.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02831/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

IBERIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 74.228.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 20 juin 2005 à 13.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Renouvellement et/ou nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02832/1267/15)

Le Conseil d'Administration.

**S.A.F.E., SHAREHOLDINGS AMONGST FINANCIERS IN EUROPE,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 54.845.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2005 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02839/000/15)

Le Conseil d'Administration.

IBERIQUE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.811.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mardi 21 juin 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Renouvellement et/ou nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02833/1267/15)

Le Conseil d'Administration.

25096

SEDELLCO HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 35.443.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02837/000/14)

Le Conseil d'Administration.

CODIFI HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 19.686.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02838/000/14)

Le Conseil d'Administration.

INTERPORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.902.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

(l'«Assemblée») de INTERPORTFOLIO (la «Société»), Société d'Investissement à Capital Variable, qui aura lieu au siège social de la Société, le mercredi 15 juin 2005 à 12.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2005.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2005.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice clos au 31 mars 2005.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les Actionnaires sont informés que l'assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège de la Société, où des formules de procuration sont disponibles.

II (02334/755/23)

Pour le Conseil d'Administration.

25097

GEOSAT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.
R. C. Luxembourg B 76.995.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra au siège de la société le *13 juin 2005* à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
- Affectation du résultat
- Décharge aux administrateurs et commissaire
- Dissolution de la société.

II (02349/000/15)

Le Conseil d'Administration.

SYRVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 42.266.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social en date du mardi *14 juin 2005* à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Divers.

II (02461/783/14)

Le Conseil d'Administration.

MUSE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.866.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *10 juin 2005* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits, et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers.

II (02358/788/15)

Le Conseil d'Administration.

ELECTRODYNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 75.709.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *10 juin 2005* à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02416/696/15)

Le Conseil d'Administration.

FAIRFAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 57.947.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02390/045/17)

Le Conseil d'Administration.

SADYD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 31.878.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2005 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02391/045/16)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIAL «J» HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.524.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le mardi 15 juin 2005 à 15.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02452/755/17)

Le Conseil d'Administration.

LABECASTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.825.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 15 juin 2005 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire

2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Vote conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Nominations statutaires
7. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02450/000/22)

Le conseil d'administration.

D.S. CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.334.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *10 juin 2005* à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur
5. Divers

II (02475/788/16)

Le Conseil d'Administration.

VALLAURIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 19.865.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le mercredi *15 juin 2005* à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02453/755/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE DU MEDITERRANEEN, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 11.632.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *10 juin 2005* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.

4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02467/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

RISLA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.531.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *10 juin 2005* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02528/506/15)

Le Conseil d'Administration.

BANYAL ARAGORN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 102.341.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on *10 June 2005* at 15.00 o'clock.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 31 December 2004 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31 December 2004.
4. Resignation of the Directors and discharge to be given.
5. Nomination of new Directors.
6. Miscellaneous.

II (02468/1023/17)

The Board of Directors.

PRO FONDS (LUX), Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxembourg B 45.890.

Hiermit wird allen Anteilhabern der PRO FONDS (LUX) SICAV (die «Investmentgesellschaft») mitgeteilt, dass eine

AUSSERORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

am *13. Juni 2005* um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen stattfinden wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Beschluss über die Änderungen der Satzung der Investmentgesellschaft
2. Verschiedenes.

Die Punkte, der Tagesordnung der Ausserordentlichen Generalversammlung verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Anteile sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile. Im Falle in dem anlässlich der Ausserordentlichen Generalversammlung das o.g. Quorum nicht erreicht wird, wird eine zweite Ausserordentliche Generalversammlung an der gleichen Adresse gemäss den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts einberufen, um über die auf der o.a. Tagesordnung stehenden Punkte zu beschliessen. Anlässlich dieser Versammlung ist kein Anwesenheitsquorum verlangt und die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile getroffen.

Um an dieser Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen Aktionäre von in Wertpapierdepots gehaltenen Aktien ihre Aktien durch die jeweilige depotführende Stelle mindestens fünf Geschäftstage vor der Generalversammlung sperren lassen und dieses mittels einer Bestätigung der depotführenden Stelle (Sperrbescheinigung) am Tag der Versammlung nachweisen. Aktionäre, oder deren Vertreter, die an der Ausserordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens 8. Juni 2005 anzumelden.

Der Entwurf der Satzung und die entsprechenden Vertretungsvollmachten können bei der Zentralverwaltungsstelle der PRO FONDS (LUX) SICAV (DZ BANK INTERNATIONAL S.A.) unter der Telefonnummer 00352/44 903-4025 oder unter der Fax-Nummer 00352/44 903-4009 angefordert werden.

Vertreter in der Schweiz:
PMG FONDS MANAGEMENT AG
Talstrasse 20
CH-8001 Zürich.

Luxemburg, im Mai 2005.

II (02523/755/33)

Der Verwaltungsrat.

MUSINOR FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.123.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02469/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

PHASE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 74.461.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

II (02471/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

KIMAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 18.204.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2005 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02472/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

PHEBUS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.688.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 10 juin 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
 4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
 5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
 6. Divers.
- II (02473/1023/17) Le Conseil d'Administration.

GREEN WAY ARBITRAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 48.008.

Le Conseil d'Administration de la Société sous rubrique, a l'honneur de convoquer les Actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 15 juin 2005 à 11.00 heures au Siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Nomination du Président de l'assemblée.
2. Présentation du rapport du Réviseur d'Entreprises au 31 décembre 2004.
3. Approbation des Bilan et Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 2004.
4. Affectation des résultats.
5. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'année financière se terminant au 31 décembre 2004.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire sont priés de faire connaître à la Société, deux jours francs au moins avant l'Assemblée, leur intention d'y participer (Attn: Mme Alexandra Dimitrijevic, CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg - Fax: +352 47 67 47 33). Ils y seront admis sur justification de leur identité.

Le rapport annuel au 31 décembre 2004 est à la disposition des actionnaires au Siège social de la Société.

II (02509/755/26) Le Conseil d'Administration.

INTERACTIVE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.023.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le mercredi 15 juin 2005 à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02515/755/18) Le Conseil d'Administration.

25103

LYCORIS ENTREPRISES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 22.207.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *10 juin 2005* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02529/506/16)

Le Conseil d'Administration.

NADAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 24.067.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *10 juin 2005* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02527/506/15)

Le Conseil d'Administration.

MACRIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 95.251.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *10 juin 2005* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

II (02570/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

TECHNO-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 28.392.

L'an deux mille cinq, le premier février.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TECHNO-LUX S.à r.l, avec siège social à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Differdange, en date du 29 juin 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 250 du 21 septembre 1988, modifiée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, prénommé, en date du 29 mai 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 417 du 30 août 1995, modifiée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Capellen, en date du 28 octobre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 105 du 18 février 1998, modifiée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, prénommé, en date du 7 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 555

du 10 avril 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 28.392, au capital social de vingt-deux mille trois cent dix virgule quarante-deux euros (EUR 22.310,42).

L'assemblée est composée de:

- 1.- Monsieur Sergey Mulin, ingénieur, demeurant à L-8088 Bertrange, 14, domaine des Ormilles, propriétaire de quarante-huit (48) parts sociales,
- 2.- Monsieur Igor Turkin, ingénieur, demeurant à L-2614 Luxembourg, 2, rue Pierre Thinnès, propriétaire de vingt-et-une (21) parts sociales,
- 3.- WILL S.A., société anonyme, avec siège social à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck, représentée par son administrateur-délégué Monsieur François Will, administrateur de société, demeurant à L-3225 Bettembourg, 7, op Preteschacker, propriétaire de vingt-et-une (21) parts sociales, tous les trois ici représentés par la société anonyme COMPTIS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, celle-ci ici représentée par Monsieur Otis Claeys, comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, en vertu de procurations sous seing privé, datées du 13 janvier 2005, lesquelles procurations, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, déclarent être les seuls associés de ladite société, se considérer comme dûment convoqués, avoir connaissance de l'ordre du jour et avoir unanimement pris la résolution suivante:

Résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, et de modifier, par conséquent, le premier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant du comparant, connu du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: O. Claeys, E. Schlessler.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, vol. 23CS, fol. 71, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Luxembourg, le 14 février 2005.

E. Schlessler.

(014954.3/227/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2005.

TECHNO-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 28.392.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

E. Schlessler.

(014955.3/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2005.
